



## DÉCRETS ET ARRÊTÉS

### Rémunération Revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique de 3,5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Décret n° 2022-994 du 07 juillet 2022* portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics d'Hospitalisation.

## RÉFÉRENCES

*J.O. du 08 juillet 2022*

## CIRCULAIRES

### Protection sociale complémentaire Accord de méthode relatif à la protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale

*Accord de méthode relatif à la conduite des négociations* relatives à la protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale.

## RÉFÉRENCES

*O.S / CSFPT  
12 juillet 2022*

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique  
Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'abricots BP 1169 – 97249 Fort-de-France Cedex

Service AIDE JURIDIQUE ET DOCUMENTATION

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

[www.cdg-martinique.fr](http://www.cdg-martinique.fr)

